

CETTE SEMAINE dans la Paroisse

| | |
|--|--|
| Samedi 11 février | Messe anticipée à 18h00 avec l'évêque : Confirmations |
| Dimanche 12 février | Messes à 9h00, 10h30 et 18h00 |
| <i>du lundi 13 au Vendredi 17, le P. Giordan est en retraite à St Honorat (Lérins)</i> | |
| <i>Les messes de 18h00 seront assurées par d'autres prêtres</i> | |
| Mercredi 15 février | 11h00 et 18h00 Messes |
| | 17h00 Partage d'évangile / Pas de répétition de la Chorale |
| Vendredi 17 février | 17h00 Adoration |
| | 19h Réunion des Confirmands adultes |
| Samedi 18 février | Messe anticipée à 18h00 avec Onction des malades |
| Dimanche 19 février | Messes à 9h00, 10h30 (avec onction des malades) et 18h00 |

Osons la rencontre, Journée mondiale des malades – Dimanche de la santé

Le 11 février 1858, Marie apparaissait pour la première fois à Lourdes, lieu de guérison des corps et des âmes.

Tous les 11 février, depuis 1992 l'Eglise Universelle célèbre cette première apparition de Notre-Dame lors de la Journée Mondiale des Malades. Celle-ci se décline aussi dans les diocèses français en un **Dimanche de la Santé**, qui aura lieu cette année le dimanche 12 février 2017 sur le thème « *Choisis la vie* » « Heureux celui qui marche dans la loi du Seigneur ».

Dans ce cadeau de la vie qui nous est fait, il s'agit de toujours choisir pour devenir témoin de Celui qui est la Vie. Choisir, implique de perdre ce qui, à priori, peut sembler attrayant et facile. Choisir selon la loi de Dieu, c'est difficile, c'est prendre un risque mais le Christ est là. Faisons Lui confiance..

Le dimanche de la santé est l'occasion de rappeler que l'accompagnement des personnes souffrantes est une priorité évangélique.

Sur le visage de chaque être humain, encore davantage s'il est éprouvé et défiguré par la maladie, brille le visage du Christ. (Benoit XVI)

Chant d'action de grâces vvggg

La Sagesse a dressé une table

Elle invite les hommes au festin.

Venez au banquet du Fils de l'Homme,

Mangez et buvez la Pâque de Dieu.

Je bénirai le Seigneur en tout temps,
Sa louange sans cesse en ma bouche.
En Dieu mon âme trouve sa gloire,
Que les pauvres m'entendent et soient en fête.

Avec moi magnifiez le Seigneur
Exaltons tous ensemble son Nom !
J'ai cherché le Seigneur et il m'a répondu,
De toutes mes terreurs, il m'a délivré.

LE LIEN

N°341

Basilique et Paroisse Notre-Dame

Basilique Notre-Dame
04 93 88 73 63

notredame.nice@orange.fr
site paroissial : www.notredame-nice.com

11 et 12 février 2017 – 6^o dimanche ordinaire

En France, depuis le début des années 1970, la confirmation est proposée à l'adolescence. Ce sacrement requiert un minimum de maturité, puisque le confirmand s'engage publiquement à vivre en chrétien. La préparation, qui dure environ une année, se clôt par une célébration au cours de laquelle l'évêque impose les mains au confirmand, avant d'appliquer sur son front une onction



d'huile consacrée (le saint chrême) et de l'envoyer en mission. Par ces gestes solennels, l'évêque « confirme » le baptisé dans le don de l'Esprit saint reçu avec le baptême. Nombreux sont toutefois les jeunes qui, faute de motivation ou d'occasion favorable, ne reçoivent pas ce sacrement.

Beaucoup ignorent également qu'on peut le demander tout au long de la vie. C'est souvent à l'occasion d'une évolution

personnelle – mariage, proposition d'être parrain ou marraine – que se réactive, à l'âge adulte, le désir d'être confirmé. « *Quand j'étais adolescente, ce sacrement n'était pas à la mode dans ma paroisse, témoigne Valérie, 43 ans, cadre bancaire. Et puis, lorsque ma fille de 11 ans a démarré le caté, cela m'a redonné envie d'approfondir ma foi et j'ai rejoint une équipe de préparation à la confirmation. Tous mes doutes n'ont pas été balayés par magie, mais j'ai vécu des échanges extraordinaires.* »

Comme Valérie, de plus en plus d'adultes sont confirmés : de 2002 à 2009, leur nombre a plus que doublé. Si les catéchumènes composent l'essentiel des effectifs, les pratiquants « ordinaires » n'hésitent plus à franchir le pas. Le diocèse de Clermont vient d'en faire l'expérience : en août 2009, l'évêque avait invité les adultes non confirmés à se manifester. Résultat : 200 candidats, soit 4 fois plus qu'en 2008 ! Parmi eux figuraient un nombre inédit de « piliers de paroisse » : catéchistes, membres d'équipes liturgiques... Il n'est jamais trop tard pour faire sa confirmation !

L'Onction des maladies sera donnée à tous ceux et celles qui s'inscriront à l'accueil avant le 17 février. Cérémonies, le samedi 18 à 18h00 et dimanche 19 à 10h30.

Chant d'ouverture

1 - Ecoute la voix du Seigneur, prête l'oreille de ton cœur.
Qui que tu sois ton Dieu t'appelle, qui que tu sois, il est ton Père.

Toi qui aimes la vie, Ô toi qui veux le bonheur.

Réponds en fidèle ouvrier de sa très douce volonté.

Réponds en fidèle ouvrier de l'évangile et de sa paix.

2 - Ecoute la voix du Seigneur, prête l'oreille de ton cœur.
Tu entendas que Dieu fait grâce, tu entendas l'Esprit d'audace.

Lecture du livre de Ben Sirac le Sage (15, 15-20)

Si tu le veux, tu peux observer les commandements, il dépend de ton choix de rester fidèle. Le Seigneur a mis devant toi l'eau et le feu : étends la main vers ce que tu préfères. La vie et la mort sont proposées aux hommes, l'une ou l'autre leur est donnée selon leur choix. Car la sagesse du Seigneur est grande, fort est son pouvoir, et il voit tout. Ses regards sont tournés vers ceux qui le craignent, il connaît toutes les actions des hommes. Il n'a commandé à personne d'être impie, il n'a donné à personne la permission de pécher.

Psaume 118 (119)

Bayard Liturgie ; M. Wackenheim.

Heureux les hommes intègres dans leurs voies
qui marchent suivant la loi du Seigneur !
Heureux ceux qui gardent ses exigences,
ils le cherchent de tout cœur !

Toi, tu promulgues des préceptes
à observer entièrement.
Puissent mes voies s'affermir
à observer tes commandements !

Sois bon pour ton serviteur, et je vivrai,
j'observerai ta parole.
Ouvre mes yeux,
que je contemple les merveilles de ta loi.

Enseigne-moi, Seigneur, le chemin de tes ordres ;
à les garder, j'aurai ma récompense.
Montre-moi comment garder ta loi,
que je l'observe de tout cœur.

Lecture de la première lettre de saint Paul Apôtre aux Corinthiens (2, 6-10)

Frères, c'est bien de sagesse que nous parlons devant ceux qui sont adultes dans la foi, mais ce n'est pas la sagesse de ce monde, la sagesse de ceux qui dirigent ce

monde et qui vont à leur destruction. Au contraire, ce dont nous parlons, c'est de la sagesse du mystère de Dieu, sagesse tenue cachée, établie par lui dès avant les siècles, pour nous donner la gloire. Aucun de ceux qui dirigent ce monde ne l'a connue, car, s'ils l'avaient connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire. Mais ce que nous proclamons, c'est, comme dit l'Écriture : *ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu, ce qui n'est pas venu à l'esprit de l'homme, ce que Dieu a préparé pour ceux dont il est aimé.* Et c'est à nous que Dieu, par l'Esprit, en a fait la révélation. Car l'Esprit scrute le fond de toutes choses, même les profondeurs de Dieu.

Alléluia. Alléluia. Tu es béni, Père, Seigneur du ciel et de la terre, tu as révélé aux tout-petits les mystères du Royaume ! **Alléluia.**

Al-lé-lu-ia, al-lé-lu-ia, al-lé-lu-ia, al-lé-lu-ia!

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (5, 20-22a. 27-28. 33-34a. 37)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : Si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : *Tu ne commettras pas de meurtre*, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement. Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Si quelqu'un insulte son frère, il devra passer devant le tribunal. Si quelqu'un le traite de fou, il sera passible de la géhenne de feu. Donc, lorsque tu vas présenter ton offrande à l'autel, si, là, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande, là, devant l'autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite viens présenter ton offrande. Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : *Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur.* Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout, Que votre parole soit 'oui', si c'est 'oui', 'non', si c'est 'non'. Ce qui est en plus vient du Mauvais. »

Samedi 18h00 : CONFIRMATION par Mgr MARCEAU

Prière universelle

Sûrs de ton a-mour et forts de no-tre foi, Sei-gneur, nous te pri-ons.